



Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle

Les néo-bacheliers de 2017

Evolution de leur profil depuis la rentrée 2015.

UT Capitole faisait elle partie de leur choix ?

Quel projet d'études et quelles motivations ont-ils en arrivant à UT Capitole ?

L'enquête sur les néo-bacheliers a été réalisée au moment des inscriptions en ligne entre juillet et septembre 2017.

Cette année nous avons choisi d'enquêter la population des étudiants néo-bacheliers français ou étrangers ayant un bac français inscrits pour la 1ère fois à UT Capitole en 2017/2018 en L1 dans les composantes Administration et Communication, Droit et Economie, soit 2166 inscrits le 2 octobre 2017. Les néo-bacheliers de TSM, n'utilisant pas la même procédure d'inscription que les autres, n'ont pas pu être interrogés. Les néo-bacheliers du site de Montauban n'ont pas été comptabilisés ainsi que ceux principalement rattachés à un autre établissement de l'enseignement supérieur (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, Instituts Catholiques,...).

L'enquête a permis de récolter 2035 réponses, soit un taux de réponse de 94%. Réalisée lors des inscriptions en ligne, elle a été complétée par des relances mails et téléphoniques.

Au 15 janvier 2018, la population des néo-bacheliers représente 63,7% des inscrits en L1.

Sources :

- base de données scolarité (Apogée)
- enquête OFIP

Sophie Cancel OFIP juin 2018

Données APOGEE année 2017-2018

2166 néo-bacheliers inscrits pour la première fois à UT1 en Licence 1

Composante : Administration et Communication (AES), Droit et Ecole d'Economie de Toulouse (TSE)

► Profils scolaire :

Les néo-bacheliers d'UT Capitole sont majoritairement des filles, le plus souvent titulaires d'un bac général et plus majoritairement d'un bac ES.

Un bac qu'ils ont obtenu pour la plupart sans année de retard en 2017.

La répartition des néo-bacheliers par composante :

Ils sont majoritairement en Droit

- La part des néo-bacheliers inscrits en Droit augmente depuis 2015
- Diminution progressive de la part des néo-bacheliers inscrits en Economie
- Diminution légère de la part des néo-bacheliers inscrits en AES¹

Répartition par composante en 2015

Nb		
Droit	986	51%
TSE	612	32%
AES	329	17%

Répartition par composante en 2016

Nb		
Droit	1157	53%
TSE	622	29%
AES	395	18%

Répartition par composante en 2017

Nb		
Droit	1196	59%
TSE	532	26%
AES	307	15%

¹ Pour rappel : La composante Administration & Communication ne possède qu'une L1, celle d'Administration Economique et Sociale (AES). Nous ferons donc un abus de langage en nommant la composante AES.

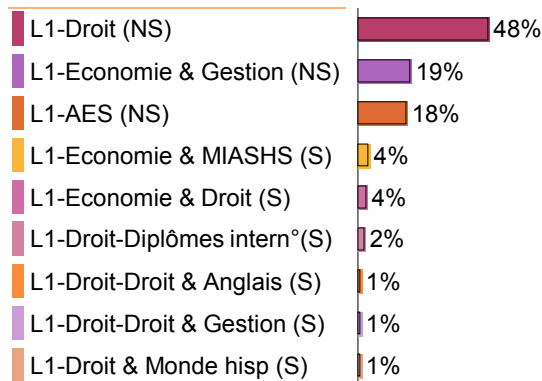
Nous pouvons remarquer des petites évolutions concernant les filières sélectives.

La sélectivité des filières est indiquée entre parenthèses. NS = non sélectives ; S = sélectives..

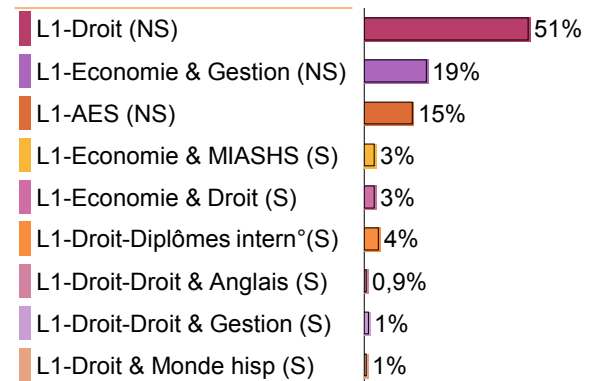
Ainsi la part des néo-bacheliers inscrits en L1 Droit, Diplômes internationaux a doublé par rapport à l'année dernière en passant de 2 à 4%.

Nous pouvons aussi signaler une très légère baisse de la part des étudiants inscrits dans les filières Economie & Droit et Economie & MIASHS

Répartition des néo-bacheliers dans les filières en 2016



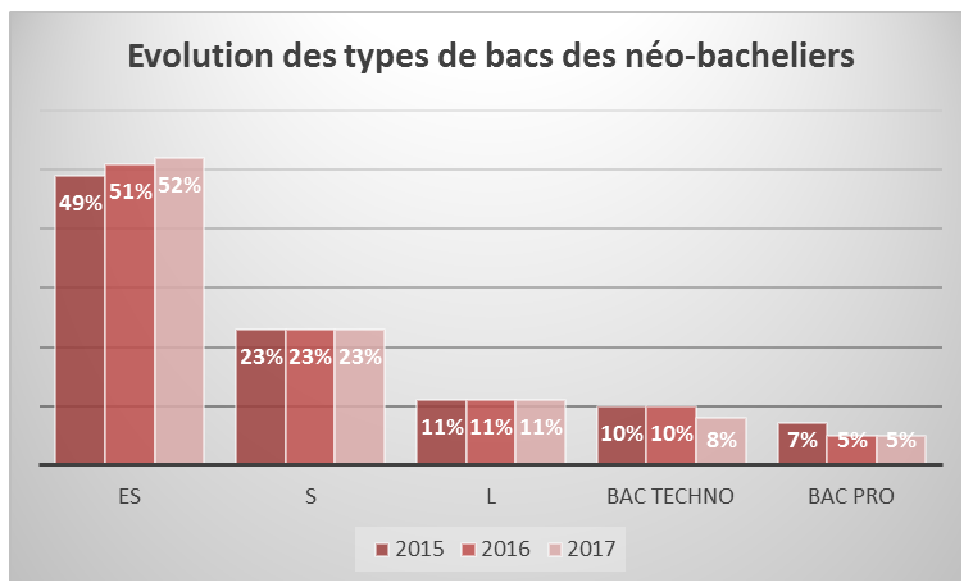
Répartition des néo-bacheliers dans les filières en 2017



La répartition des néo-bacheliers par types de bacs :

Ils ont majoritairement un bac ES

- Augmentation très légère de la part des néo-bacheliers ayant un bac général
- Diminution très légère de la part des néo-bacheliers ayant un bac technologique et professionnel.



Que se passe t'il par composante ?

En AES :

Depuis la rentrée 2015, ils sont majoritairement titulaires d'un bac ES et la part de ces néo-bacheliers est en forte augmentation.

Cette part a augmenté considérablement en 3 ans pour passer de 50% à 64% à la rentrée de 2017. C'est la progression la plus forte de titulaires de ce bac dans les 3 disciplines.

La part des néo-bacheliers titulaires d'un bac professionnel a fortement diminué depuis la rentrée 2015. Ils étaient 17% en 2015 et ne sont plus que 8% en 2017.

Il en est de même mais de façon moins importante pour la part des bacheliers titulaires d'un bac technologique. Ils sont passés de 23% en 2015 à 17% en 2017. C'est dans cette composante que la part de ces bacheliers est la plus importante.

En Droit :

La plus grande part est représentée par des néo-bacheliers ayant un bac ES même s'ils ne sont pas encore majoritaires, ils tendent depuis 3 ans à s'y rapprocher.

Cette part a très légèrement augmenté depuis la rentrée 2015 passant de 46% à 48%.

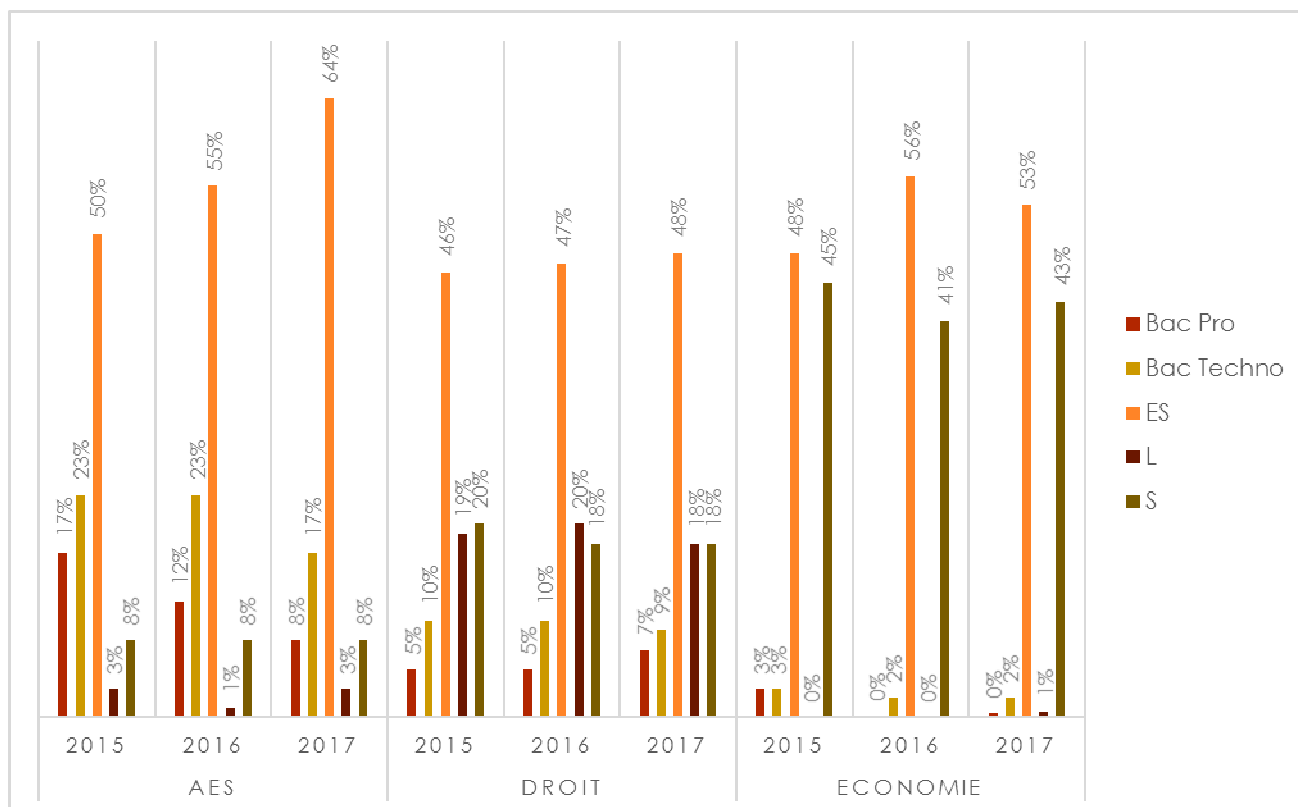
Nous remarquons une très légère baisse des autres bacs généraux L et S qui varient entre 18 et 20% de néo-bacheliers.

En Economie :

Depuis 2016, ils ont majoritairement un bac ES.

La part des néo-bacheliers titulaires d'un bac S varie depuis 3 ans un peu au-dessus de 40%. C'est dans cette discipline que la part des bacs S est la plus importante.

Les bacs L, Technologiques et Professionnels ont toujours été très peu présents.



La répartition par genre des néo-bacheliers :

L'Université tend à se féminiser et depuis 2016, elles représentent 60% des effectifs des néo-bacheliers.

Individu - Genre en 2015



Individu - Genre en 2016



Individu - Genre en 2017

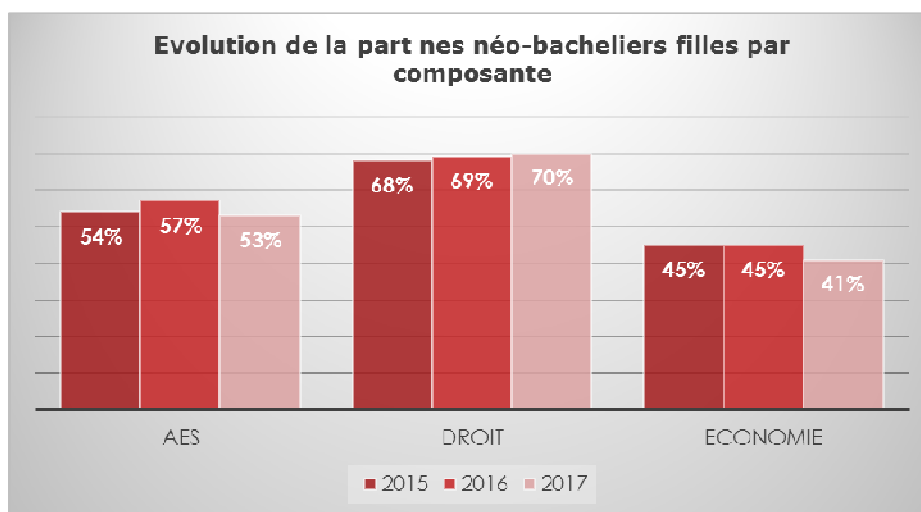


Des disparités au niveau des composantes :

En Droit, les filles représentent 70% des effectifs des néo-bacheliers, en légère augmentation depuis 2015. C'est toujours dans cette composante qu'elles sont le plus représentées.

Elles sont majoritaires en AES et en diminution depuis 2015.

Elles sont 41% en Economie et en diminution depuis 2016, leur part est passée en dessous du taux de 2013 (42%)



Les boursiers :

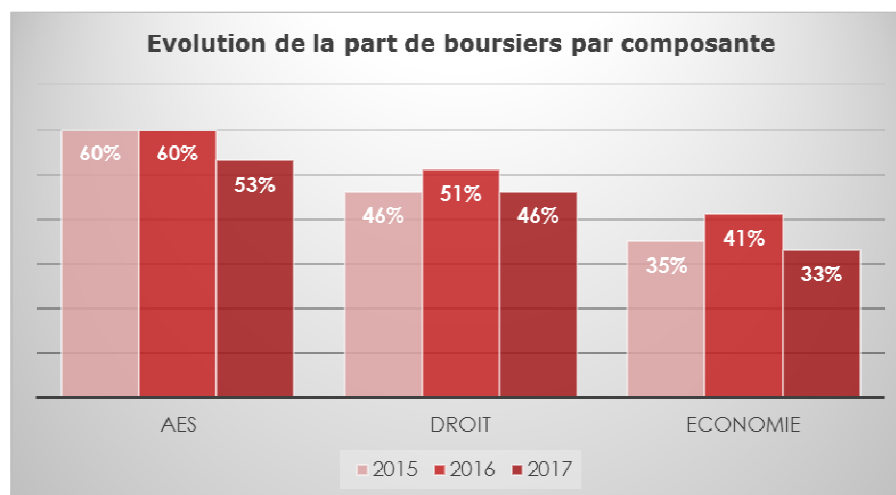
Baisse du nombre de boursiers

Si l'année dernière, la part des boursiers avait connu une augmentation, ce n'est pas le cas cette année qui voit une diminution au niveau global (44% contre 49% en 2016) mais aussi au niveau des composantes.

La part des boursiers reste majoritaire en AES et reste toujours plus importante que dans les deux autres composantes.

La diminution la plus importante se trouve en Economie.

Nous pouvons nous poser la question si l'année 2016 n'a pas été une année exceptionnelle par rapport à cette évolution.

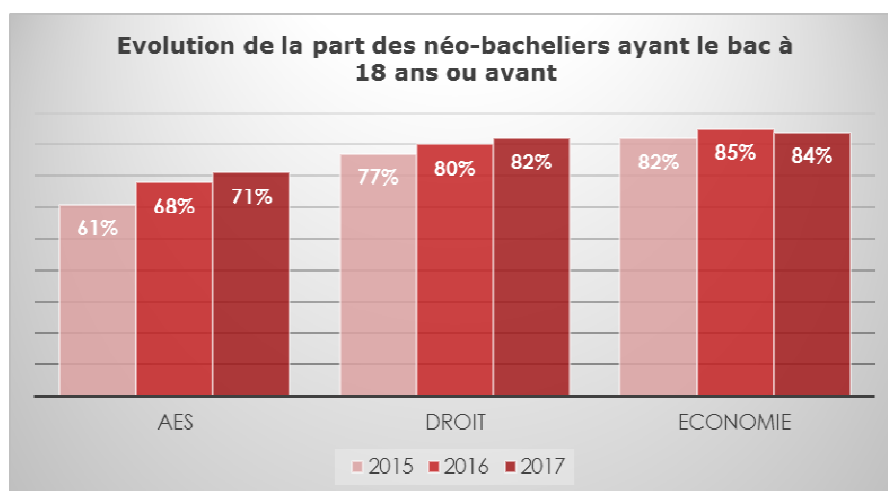


Bac à 18 ans ou avant :

Le nombre d'étudiants ayant le bac à 18 ans ou avant ne cesse d'augmenter depuis 2015. Ils sont passés de 76% en 2015 à 81% en 2017.

Cette évolution se retrouve au niveau des composantes sauf cette année pour l'économie qui voit cette part légèrement baissée.

AES : La part des étudiants qui ont eu leur bac après 18 ans reste toujours plus importante dans cette composante que dans les autres mais elle tend à se réduire au fil des années. Nous pouvons rajouter qu'en 3 ans, c'est dans cette composante que la part des étudiants ayant leur bac à 18 ans ou avant a le plus progressé (+ 10 points en 3 ans)



Les résultats de l'enquête année 2017-2018

2035 néo-bacheliers inscrits pour la première fois en L1 à UT Capitoile.

Composante : Administration et Communication (AES), Droit et Ecole d'Economie de Toulouse (TSE)

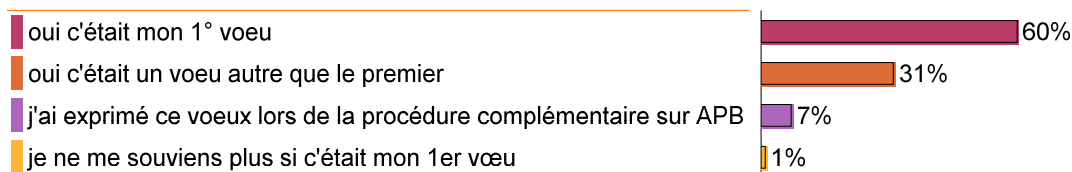
Le choix de la formation à UT1 Capitoile lors des vœux APB à la rentrée de 2017

Jusqu'à la rentrée de septembre 2017, l'accès au 1er cycle du supérieur se faisait à partir de la plateforme « Admission Post Bac » (APB). Dans cette procédure, les futurs étudiants rentraient leurs vœux par ordre de préférence et étaient limités à 24. C'est donc la dernière année que nous nous intéressons à la procédure APB qui a été remplacée par Parcousup mise en place en mars 2018.

► Admission Post-Bac « APB »

**Depuis la rentrée 2015, les néo-bacheliers ont pratiquement tous choisi dans leurs vœux la formation dans laquelle ils se sont inscrits à UT Capitoile
ET plus de la majorité l'ont choisie comme premier vœu pour atteindre en 2017 60% contre 55% en 2016 et 58% en 2015.**

**La formation dans laquelle vous vous êtes inscrits en 2017 à UT Capitoile
faisait-elle partie des vœux que vous aviez exprimés sur le site APB**

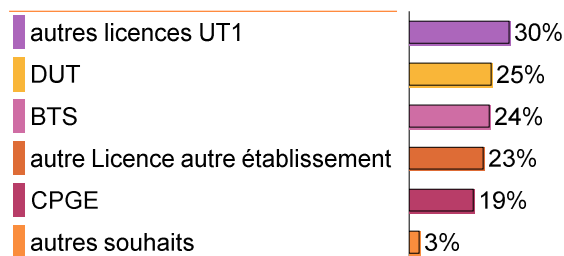


Pour ceux dont cela ne fait pas partie de leurs vœux ou premier vœu, 33% ont choisi une autre licence au sein d'UT1, 30% un DUT, 19% une autre licence dans un autre établissement, 19% une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles, 18% un BTS.

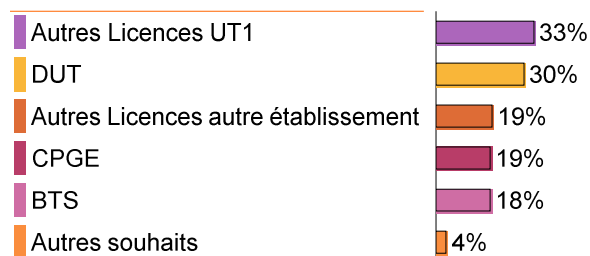
Nous pouvons remarquer depuis 2015 que la part des étudiants qui choisissent un BTS diminue et celle choisissant un DUT augmente.

En 2015, ils étaient 24% à avoir choisi cette formation avant la formation dans laquelle ils sont inscrits et ne sont plus que 18% en 2017. Ils étaient 25% à choisir un DUT en 2015 contre 30% en 2017.

Souhaits faits avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits en 2015



Souhaits faits avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits en 2017



Une différence en fonction du type de bac, les mêmes tendances que nous observions déjà les années précédentes.

Si en 2017, la proportion de 1^{er} vœu de 64% se retrouve chez les étudiants titulaires d'un bac général, ce n'est pas tout à fait le cas pour les étudiants ayant un bac technologique ou professionnel. Ils ne sont que respectivement 39% et 32% dans ce cas (même tendance qu'en 2015).

Plus de la moitié des néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique ou professionnel choisissent plutôt des formations courtes comme le BTS et le DUT.

A noter que 32% des étudiants titulaires d'un bac pro et 20% d'un bac techno ont choisi UT Capitole lors de la procédure complémentaire.

La formation dans laquelle vous vous êtes inscrit en 2015 faisait elle partie des vœux que vous aviez exprimés sur le site APB ?

	Bac général	Bac Techno	Bac Pro
oui c'était mon 1 ^o vœu	62%	40%	33%
oui c'était un vœu autre que le premier	32%	39%	32%
non	3%	14%	21%
oui mais je ne sais plus son rang	3%	7%	14%

La formation dans laquelle vous vous êtes inscrit en 2017 faisait-elle partie des vœux que vous aviez exprimés sur le site APB ?

	Bac Général	Bac Techno	Bac Pro
oui c'était mon 1 ^o vœu	64%	39%	32%
oui c'était un vœu autre que le premier	31%	38%	33%
exprimé lors de la procédure complémentaire	4%	20%	32%
je ne me souviens plus si c'était mon 1er vœu	1%	2%	3%

Les néo-bacheliers titulaires d'un bac pro choisissent très souvent un BTS avant la formation universitaire. Cependant en 2017, ils sont un peu moins nombreux à le faire.

Comme les années précédentes, les néo-bacheliers ayant un bac technologique choisissent le plus souvent un BTS avant la formation universitaire mais ils sont plus nombreux qu'en 2015 à choisir un DUT.

Souhaits faits avant par type de bac en 2015

	Bac général	Bac Techno	Bac Pro
autres licences UT1	36%	5%	0%
DUT	25%	36%	0%
BTS	13%	63%	97%
autre Licence autre établissement	25%	16%	11%
CPGE	23%	5%	0%
autres souhaits	4%	0%	0%

Souhaits faits avant en 2017 par type de bac

	Bac Général	Bac Techno	Bac Pro
Autres Licences UT1	38%	9%	9%
DUT	29%	47%	14%
Autres Licences autre établissement	20%	14%	17%
CPGE	22%	5%	0%
BTS	10%	58%	77%
Autres souhaits	4%	2%	0%

Des disparités au niveau des composantes, là aussi une tendance similaire aux dernières années :

Pour 2017, nous avons vu précédemment que pour 60% des néo-bacheliers, cela correspondait à leur premier vœu. Nous retrouvons cette même proportion de premier vœu pour les néo-bacheliers inscrits en Economie et ils sont un peu plus nombreux en Droit (66%) (même tendance qu'en 2015).

Par contre pour les néo-bacheliers inscrits en AES, ils sont plus de la moitié à ne pas choisir cette inscription comme 1^{er} choix. Ce qui peut s'expliquer par le fait que c'est dans cette composante que la part des néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique ou professionnelle est la plus importante.

La formation dans laquelle vous vous êtes inscrit en 2015 faisait elle partie des vœux que vous aviez exprimés sur le site APB ?

	Droit	TSE	AES
oui c'était mon 1 ^o vœu	67%	56%	35%
oui c'était un vœu autre que le premier	27%	34%	48%
non	3%	6%	12%
oui mais je ne sais plus son rang	3%	4%	5%

La formation dans la quelle vous vous êtes inscrit en 2017 faisait elle partie des vœux que vous aviez exprimés sur le site APB ?

	Droit	TSE	AES
oui c'était mon 1 ^o vœu	66%	58%	40%
oui c'était un vœu autre que le premier	23%	40%	50%
exprimé lors de la procédure complémentaire	10%	0,6%	7%
je ne me souviens plus si c'était mon 1er vœu	0,8%	2%	2%

Les étudiants d'AES choisissent plutôt des filières courtes professionnalisantes comme le DUT et le BTS.

Les étudiants d'Economie sont les plus nombreux à avoir choisi une autre licence UT1 ou une CPGE avant leur inscription définitive.

Les étudiants de Droit qui n'avaient pas choisi la formation dans laquelle ils sont inscrits comme 1^{er} vœu, sont plus de 1 sur 3 à avoir choisi d'autres licences au sein d'UT1.

Souhaits faits avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits en 2015

	Droit	TSE	AES
autres licences UT1	44%	30%	8%
DUT	15%	22%	45%
BTS	17%	11%	55%
autre Licence autre établissement	22%	29%	16%
CPGE	18%	30%	9%
autres souhaits	4%	2%	3%

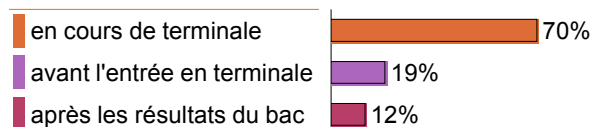
Souhaits faits avant la formation dans laquelle ils se sont inscrits en 2017 par composante

	Droit	TSE	AES
Autres Licences UT1	37%	41%	16%
DUT	19%	28%	52%
Autres Licences autre établissement	22%	19%	15%
CPGE	21%	24%	7%
BTS	16%	8%	37%
Autres souhaits	5%	4%	0,7%

► Le moment du choix de l'inscription dans la formation à UT Capitoile

**Les néo-bacheliers se décident plutôt en cours de terminale et ils sont un peu moins nombreux qu'en 2015 à le faire.
A contrario ils sont un peu plus nombreux à faire leur choix avant leur entrée en terminale.**

Date de vote choix de poursuite d'études au sein d'UT Capitoile en 2015



Date de votre choix de poursuite d'études au sein d'UT Capitoile en 2017



Des disparités que l'on retrouve d'une année sur l'autre

Là aussi nous observons une différence en fonction du type de bac.

Les néo-bacheliers titulaires d'un bac technologique ou d'un bac professionnel sont respectivement 28% et 42% en 2017 à faire leur choix après les résultats du bac contre 8% pour les titulaires d'un bac général. (même tendance qu'en 2015)

Date de votre choix de poursuite d'études par bac (néo-bacheliers 2015)

	Bac Général	Bac Techno	Bac Pro
en cours de terminale	72%	59%	51%
avant l'entrée en terminale	20%	15%	6%
après les résultats du bac	7%	26%	43%

Date de votre choix de poursuite d'études par bac (néo-bacheliers 2017)

	Bac Général	Bac Techno	Bac Pro
en cours de terminale	64%	53%	46%
avant l'entrée en terminale	28%	19%	12%
après les résultats du bac	8%	28%	42%

Des disparités en fonction des composantes.

En effet, même si les ¾ des néo-bacheliers d'AES se décident en cours de terminale, ils restent les plus nombreux comme les années précédentes à avoir fait le choix de poursuivre leurs études après les résultats du bac et les moins nombreux à le faire avant l'entrée en terminale.

Les néo-bacheliers de Droit sont les plus nombreux comme les années précédentes à savoir vers quelle formation s'inscrire dès leur entrée en terminale.

Les néo-bacheliers d'Economie sont les plus nombreux à faire leur choix en cours de terminale.

Date du choix de poursuite d'études par composante en 2015

	Droit	TSE	AES
en cours de terminale	63%	81%	69%
avant l'entrée en terminale	30%	7%	8%
après les résultats du bac	8%	12%	24%

Date du choix de poursuite d'études par composante en 2017

	Droit	TSE	AES
en cours de terminale	50%	83%	74%
avant l'entrée en terminale	38%	13%	5%
après les résultats du bac	12%	4%	21%

Quel projet d'études et quelles motivations ont les néo-bacheliers en arrivant à UT Capitoile ?

► Niveau d'études visé

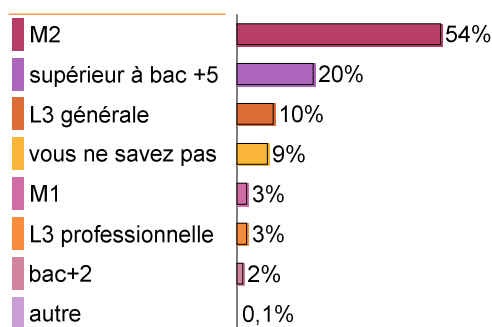
Depuis 2015, plus des 2/3 des néo-bacheliers visent au moins un niveau bac+5 et la majorité souhaite atteindre un bac +5.

A la rentrée 2017 :

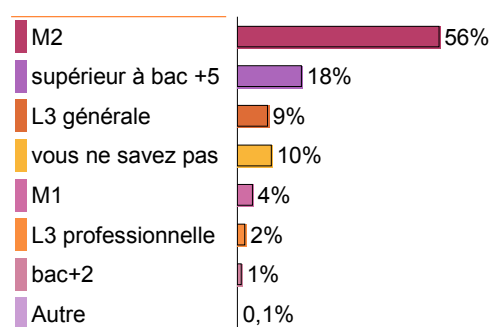
- **11 % visent un niveau bac+3**
- **56 % visent un niveau bac+5**
- **18 % visent un niveau supérieur à bac+5 (écoles spécialisées, doctorat,...)**

Au moins un niveau bac+5 signifie l'addition d'un bac+5 (M2) et d'un niveau supérieur à bac +5. Ainsi en 2017, 74% des néo-bacheliers visaient au moins un niveau bac+5 (56%+18%).

Niveau d'études souhaité même si ce n'est pas à UT Capitoile (néo-bacheliers 2015)



Niveau d'études souhaité même si ce n'est pas à UT Capitoile (néo-bacheliers 2017)



Par type de bac :

La tendance que nous observons depuis la rentrée de 2015 est que dès leur inscription en L1, même si on observe une très légère baisse, les 8/10 des *bacs généraux* visent au moins un bac +5 et la majorité un M2. Ils sont de nouveau plus nombreux que dans les deux autres catégories de bac à vouloir atteindre ces deux niveaux.

Les étudiants ayant un *bac techno* sont un peu moins nombreux qu'en 2015 à viser au moins un bac+5 (46% contre 50% en 2015). Cette baisse est surtout due à une baisse des étudiants souhaitant atteindre un bac+5 (34% contre 38% en 2015). Ils sont les plus nombreux à souhaiter atteindre une L3 générale.

A la rentrée 2017, les étudiants titulaires d'un *bac pro* sont plus nombreux que les années précédentes à vouloir atteindre au moins un bac+5 (35% contre 19% en 2015) et moins nombreux à souhaiter une licence. Mais ils restent toujours plus nombreux que les étudiants des deux autres catégories de bac à viser un niveau de L3 professionnelle et de ne pas savoir quel niveau ils souhaitent atteindre.

Niveau d'études souhaité par type de bac (néo-bacheliers 2015)

	Bac général	Bac Techno	Bac Pro
M2	59%	38%	13%
supérieur à bac +5	22%	12%	6%
L3 générale	6%	27%	26%
vous ne savez pas	8%	13%	13%
M1	2%	7%	6%
L3 professionnelle	1%	2%	20%
bac+2	0,4%	2%	17%
autre	<1%	0%	1%

Niveau d'études souhaité par type de bac (néo-bacheliers 2017)

	Bac Général	Bac Techno	Bac Pro
M2	59%	34%	29%
supérieur à bac +5	19%	12%	6%
L3 générale	7%	23%	18%
vous ne savez pas	9%	16%	17%
M1	4%	6%	6%
L3 professionnelle	1%	6%	13%
bac+2	0,7%	4%	10%
Autre	0,2%	0%	0%

Par composante :

Ici nous avons analysé uniquement **les bacs généraux** (les plus nombreux). L'idée est de montrer l'effet de la composante à type de bac équivalent.

A la rentrée 2017, la plupart des néo-bacheliers titulaires d'un bac général inscrits en Economie (86%) et en Droit (77%) souhaitent atteindre au moins un bac+5. Ils sont 68% inscrits en AES à le souhaiter et sont un peu plus nombreux qu'en 2015.

Donc non seulement le type de bac a un impact (nous l'avons vu précédemment) mais la composante dans laquelle l'étudiant est inscrit aussi.

Les étudiants titulaires d'un bac général de la composante AES, comme les années précédentes, sont les moins nombreux (7%) à viser un niveau supérieur à bac +5. Ils sont les plus nombreux à vouloir atteindre un bac+3 mais cette observation a tendance à diminuer depuis la rentrée de 2015 (16% en 2017 contre 22% en 2015).

Les néo-bacheliers titulaires d'un bac général inscrits en Droit sont comme en 2015 un étudiant sur deux à vouloir atteindre un bac+5. Ils restent les plus nombreux à souhaiter atteindre un niveau supérieur à bac+5 même si on remarque une baisse depuis 2015.

Les étudiants titulaires d'un bac général de la composante Economie sont toujours les plus nombreux à vouloir atteindre un bac+5 même si cette évolution baisse un peu pour cette année (71% contre 74% en 2015).

Pour les bacs généraux :

Niveau d'études souhaité par composante (néo-bacheliers 2015)

	Droit	TSE	AES
M2	50%	74%	56%
supérieur à bac +5	32%	15%	6%
vous ne savez pas	8%	6%	10%
L3 générale	6%	4%	18%
M1	3%	1%	4%
L3 professionnelle	2%	0,4%	4%
bac+2	0,3%	0%	1%
autre	0%	0,2%	0%

Niveau d'études souhaité par composante (néo-bacheliers 2017)

	Droit	TSE	AES
M2	53%	71%	61%
supérieur à bac +5	24%	15%	7%
vous ne savez pas	9%	6%	12%
L3 générale	6%	4%	14%
M1	5%	2%	3%
L3 professionnelle	1%	0,6%	2%
bac+2	0,6%	0,6%	1%
Autre	0,2%	0,2%	0%

► Les motivations pour s'inscrire à UT Capitole

Les motivations sont multiples et les étudiants peuvent en combiner plusieurs.

D'une année sur l'autre, les mêmes motivations les plus fréquentes :

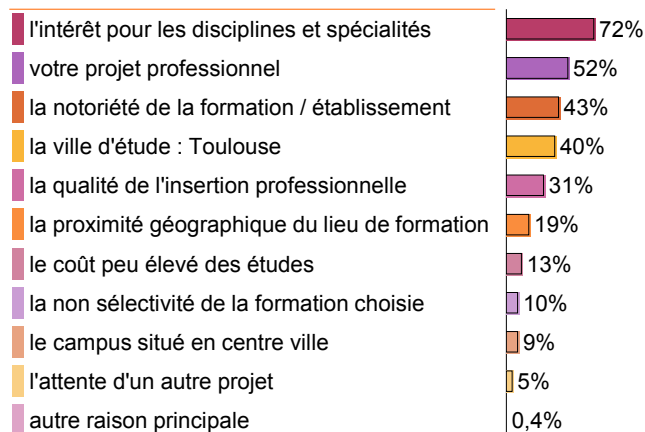
L'intérêt de la discipline et les spécialités proposées à UT Capitole,

Leur projet professionnel,

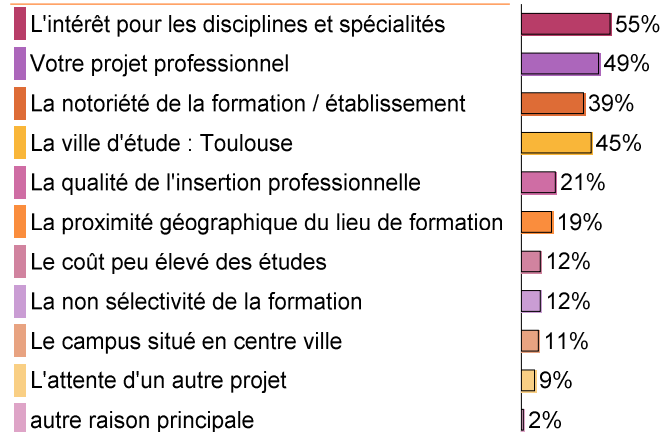
La ville d'étude,

La notoriété de la formation/établissement

Pourquoi UT1 Capitole en 2015 ?



Pourquoi UT Capitole ? (néo-bacheliers 2017)



Nous retrouvons cette même tendance quelle que soit la catégorie de bac de l'étudiant.

En revanche, nous trouvons quelques différences par composante.

A la rentrée de 2017, La motivation la plus évoquée est l'intérêt pour les disciplines et les spécialités pour les néo-bacheliers en Economie, le projet professionnel pour les néo-bacheliers en Droit et la ville d'études Toulouse pour les néo-bacheliers en AES.

Comme en 2015, *les néo-bacheliers d'AES* sont plus nombreux que dans les deux autres composantes à évoquer la non sélectivité de la formation, l'attente d'un autre projet et le campus situé en centre-ville. Ils sont moins nombreux que dans les deux autres composantes à citer la notoriété de la formation.

Cette année, *les néo-bacheliers en Droit* n'ont pas classé comme en 2015 en première motivation l'intérêt pour les disciplines mais le projet professionnel. Ils l'ont classé en seconde motivation

Depuis 2015, *les néo-bacheliers en Economie* sont les plus nombreux à citer la notoriété de la formation (51%) et la qualité de l'insertion professionnelle (28%).

Pourquoi UT1 Capitole en 2015 ? (par composante)

	Droit	TSE	AES
l'intérêt pour les disciplines et spécialités	70%	79%	66%
votre projet professionnel	60%	44%	45%
la notoriété de la formation / établissement	39%	54%	36%
la ville d'étude : Toulouse	40%	37%	48%
la qualité de l'insertion professionnelle	28%	37%	30%
la proximité géographique du lieu de formation	23%	13%	18%
le coût peu élevé des études	11%	19%	11%
la non sélectivité de la formation choisie	8%	9%	15%
le campus situé en centre ville	9%	7%	14%
l'attente d'un autre projet	4%	4%	9%

Pourquoi UT Capitole par composante ? (neo-bacheliers 2017)

	Droit	TSE	AES
L'intérêt pour les disciplines et spécialités	53%	64%	49%
Votre projet professionnel	55%	43%	35%
La notoriété de la formation / établissement	37%	51%	27%
La ville d'étude : Toulouse	44%	42%	52%
La qualité de l'insertion professionnelle	19%	28%	19%
La proximité géographique du lieu de formation	21%	16%	19%
Le coût peu élevé des études	11%	14%	14%
La non sélectivité de la formation	12%	9%	18%
Le campus situé en centre ville	11%	8%	17%
L'attente d'un autre projet	9%	6%	16%